

JON-STONE PÂTE LIQUIDE, PARTIE B

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle		
Santé	3	3			
Risque d'incendie	0	0			
Réactivité	1	1			

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-06-29

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: JON-STONE PÂTE LIQUIDE, PARTIE B

MSDS #: 115569001

Code du produit: 115569001, 17017

Utilisation recommandée: Entretien des planchers.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters
JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th St.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: 1-888-352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CONCENTRÉ. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX . PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU .

Principales voies entree: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.

Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%	376 mg/kg (rat)	500 mg/kg (lapin)	2 g/m ³ (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .

Inhalation: Yes. En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Inconnu .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Dangers spécifiques: Decomposition releases oxygen, which may intensify fire .

Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) .
Méthodes de nettoyage: Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en caoutchouc. gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1.4 mg/m ³ 1 ppm	3 mg/m ³ (STEL) 1.5 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	liquide
Couleur:	Incolore	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Aucune	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.00	pH:	7.9
Dilution pH:	Pas d'information disponible	Densité:	1.00
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	0.0
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	>200 (°F)>93.3 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive, Oral(e), DL50 estimé entre 4000 - 5000 mg/kg .
Information sur les composants: Voir la Section 3
Toxicité chronique: Inconnu
Effets spécifiques
effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales

En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Japon (ENCS), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%		1000	

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: C Matières Comburantes, E Matières corrosives.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

non applicable

Préparé par:

NAPRAC

Conseils supplémentaires:

Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.